



## **Greenpeace dénonce la manifestation anti-éolien organisée ce week-end au Mont Saint-Michel et rappelle le rôle essentiel que jouera l'éolien dans les années à venir**

Ce week-end, des associations anti-éolien organisent un rassemblement au Mont Saint-Michel. Se focalisant sur l'esthétisme des éoliennes, ces individus ne semblent pas prendre la mesure des défis auxquels nous devons faire face. Une mise en point s'avère plus que nécessaire.

### **La France a besoin de l'éolien pour atteindre ses objectifs nationaux et européens de développement des renouvelables et de baisse des émissions de GES**

L'éolien est indispensable pour atteindre les objectifs français en 2020 retenus par le Grenelle de l'environnement et contenus dans le paquet climat-énergie européen: au moins 23 % d'énergie renouvelable dans la consommation d'énergie.

Comptant pour près d'un quart dans l'accroissement de la part des énergies renouvelables, il constituera à cette échéance le principal contributeur à l'objectif de production d'électricité renouvelable que la France s'est fixé.

Avec 8 000 éoliennes en fonctionnement, l'éolien permettra également d'éviter l'émission annuelle de 16,5 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>, soit l'équivalent de huit millions de voitures.

### **Une implantation suffisamment encadrée**

En France, l'implantation d'éolienne est bien encadrée. Les parcs éoliens sont nécessairement installés dans des Zones de Développement de l'Eolien (ZDE - instituées par la loi de programme du 13 juillet 2005) qui sont proposées par les communes et définies par le Préfet. Les parcs éoliens sont également soumis à une étude d'impact, à un permis de construire délivré par le Préfet et à une enquête publique (loi du 3 janvier 2003). Faisant l'objet d'études acoustiques (sous contrôle de la DDASS), d'études paysagères et d'études sur la faune et la flore, soumis à de nombreuses réunions publiques et à un avis de la commission des sites, ils ont, en outre, l'obligation de constituer des garanties financières pour leur démantèlement et la remise en état du site (loi du 2 juillet 2003).

### **Le rejet absurde et ridicule d'une minorité**

Pourtant, les attaques contre l'éolien pleuvent: propositions de lois et propositions d'amendement dans le cadre des lois Grenelle 1 et Grenelle 2, tentatives d'inclusion des éoliennes dans le régime des ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement), au même titre qu'une centrale à charbon. Cherchez l'erreur...

Et, alors que tous les pays du monde prennent peu à peu la mesure des défis auxquels nous devons faire face (menace climatique et gouffre énergétique), quelques individus tentent, en France de faire

peser tous les maux sur l'éolien et cherchent à focaliser le débat sur l'esthétisme d'une éolienne et sur sa prétendue cherté. Pourtant, l'éolien est une des ressources les plus importantes pour produire notre électricité du futur: inépuisable, correctement répartie et économique. Et contrairement à ce qui est imposé à l'industrie nucléaire, un porteur de projet de parc d'éoliennes doit, comme mentionné précédemment, fournir les garanties financières pour le démantèlement de son installation et la remise en état du site.

### **Un retard de la France totalement inacceptable**

Pendant que le débat se focalise sur ces questions d'esthétisme, l'énergie éolienne se développe partout ailleurs, et la France prend du retard.

Les Etats-Unis viennent de mettre le nucléaire en veille et développent un programme éolien conséquent.

La Chine vient de retenir l'option éolienne pour pouvoir assurer sa consommation électrique jusqu'en 2030.

La Grande Bretagne a pris la décision de fournir toute l'électricité domestique en 2020, à partir de l'éolien offshore.

L'Allemagne est à 25 000 MW installés.

L'Espagne approche les 20 000 MW. L'Etat de Navarre, par exemple, assure aujourd'hui 60% de ses besoins en électricité grâce à l'éolien.

La France, dont le potentiel éolien est le 2ème d'Europe (60 GW), se traîne lamentablement à 4 000 MW installés, malgré ses engagements et les beaux discours du gouvernement. Pourtant, notre potentiel éolien théoriquement exploitable est de 200 TWh par an et s'il était disponible en 2040, il représenterait 31 % de la consommation française prévisible d'électricité.

### **Un faux débat qui en masque d'autres plus essentiels**

Le plus étrange dans cette histoire est que les autorités et les politiques en charge du dossier, ainsi que les individus qui s'insurgent contre les éoliennes, ne se posent pas les mêmes questions lorsqu'il s'agit de l'industrie nucléaire.

Ceux qui remettent en question le développement de l'éolien parce qu'il porterait atteinte au paysage, ne se soucient guère des lignes à THT qui balafrent nos campagnes et portent atteinte à la santé humaine et animale. Pire, ce sont parfois les mêmes qui fustigent les éoliennes d'un côté et prennent position en faveur de l'EPR et de son autoroute de l'électricité.

Certes, la meilleure énergie est celle non consommée. C'est pourquoi, la France doit investir massivement dans des programmes ambitieux d'efficacité énergétique et de maîtrise de l'énergie. Reste que développer l'éolien est beaucoup moins dangereux et coûteux et beaucoup plus respectueux de l'environnement qu'une relance du nucléaire. Une éolienne se démantèle aisément, un site nucléaire reste radioactif pendant des milliers d'années et produit des tonnes de déchets dont nous ne savons que faire.



### **Le développement des renouvelables freiné par une industrie nucléaire qui tente de sauver son modèle moribond**

Aujourd'hui environ 80% des budget de recherche et de développement en matière énergétique sont absorbés par le nucléaire.

En ce qui concerne les investissements, le problème est le même. Dans un contexte de crise économique et alors que nous devrions investir massivement dans le développement des énergies renouvelables, l'industrie et nos gouvernants ont fait le choix d'un programme EPR, totalement inutile, couteux et dangereux, plutôt que de se tourner vers des énergies inépuisables et respectueuses de l'environnement. Pourtant, l'étude l'étude réalisée par les 7 Vents du Cotentin a montré qu'à investissement égal, un programme éolien créerait près de 5 fois plus d'emplois pérennes que la construction d'un EPR.

Enfin, à investissement équivalent, lorsque l'on compare la production électrique d'un EPR et d'un programme éolien, les économies d'échelle sont flagrantes. La puissance réelle d'un EPR est de 1300 MW (puissance nominale de 1600 MW, disponible 80 % du temps au mieux). La puissance nominale d'une éolienne est quant à elle de 0,5 MW (puissance nominale de 2MW avec un taux de disponibilité de 25%). Pour assurer une production équivalente d'électricité, il faudrait donc construire 2600 éoliennes, pour un coût total de 4 milliards d'euros, alors que le coût de l'EPR est aujourd'hui estimé à 5,5 milliards d'euros minimum.

Dans ces conditions, on voit donc bien que le développement de l'éolien est beaucoup plus avantageux aussi bien en terme de coût qu'en terme de création d'emplois stables. Sans compter bien sur, les risques, les pollutions et les déchets évités, mais cela va de soi.